

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Earth Gold Fund UI - Catégorie de parts (EUR I)

WKN / ISIN: A1CUGZ / DE000A1CUGZ4

Ce fonds est géré par la société d'investissement Universal-Investment-Gesellschaft mbH.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement visé par le fonds consiste à obtenir une plus-value la plus élevée possible.

Pour y parvenir, le fonds investit au moins 2/3 dans des valeurs mobilières et parts de placement du secteur aurifère. Celles-ci comprennent notamment les valeurs indexées sur l'évolution du prix de l'or et les valeurs d'émetteurs dont le produit des ventes ou le résultat d'exercice provient en grande partie de la recherche, de l'extraction ou du traitement de l'or ainsi que les parts de fonds de placement investissant au moins 51 % dans le domaine de l'or. À cela peuvent également s'ajouter d'autres valeurs ayant trait aux métaux nobles comme l'argent, le platine, le palladium, etc., ainsi qu'à une sélection d'autres matières premières.

Le fonds peut s'engager dans des opérations ayant pour objet des produits dérivés dans un but de couverture de positions d'actif ou pour tâcher d'obtenir une plus-value plus élevée.

Dans ce contexte, la sélection des différents éléments d'actif incombe au management du fonds.

La politique d'investissement est celle mise en œuvre lors de la rédaction du présent document. Elle peut être modifiée à tout moment dans le cadre des conditions contractuelles du fonds (voir la rubrique « Conditions contractuelles particulières » dans le prospectus de vente).

Les revenus restent acquis au fonds et augmentent la valeur des parts.

Les investisseurs peuvent en principe demander de se faire racheter leurs parts par la société d'investissement chaque jour de bourse. Toutefois, la société d'investissement peut différer le rachat si des circonstances exceptionnelles l'exigent, en prenant en considération l'intérêt des investisseurs.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période de moins de 10 ans.

Le montant minimum de placement pour un investissement réalisé dans cette catégorie de parts est de 1.000.000 d'euros.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque repose sur des données historiques; prévoir l'évolution future n'est donc pas possible. Le classement du fonds peut changer à l'avenir et aucune garantie ne peut être donnée à cet égard. Un fonds même classé en catégorie 1 n'est pas synonyme d'un placement ne présentant absolument aucun risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 7 car le cours de ses parts est exposé à des fluctuations extrêmement importantes, et par conséquent, les opportunités de gain, mais aussi les risques de perte, peuvent être extrêmement élevés.

Lorsque le fonds est classé dans une catégorie de risque, il peut arriver en raison du modèle de calcul utilisé qu'il ne soit pas tenu compte de la totalité des risques encourus. Vous trouverez des précisions à cet égard à la rubrique intitulée « Considérations sur les risques » dans le prospectus de vente. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins revêtir de l'importance pour le fonds:

- Risque de crédit: le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations d'État et d'entreprise. Les émetteurs de ces obligations peuvent, le cas échéant, devenir insolvables faisant que la valeur des obligations risque d'être en totalité ou en partie perdue.
- Risques inhérents à l'utilisation d'instruments dérivés: le fonds peut conformément aux objectifs définis à la rubrique « Objectifs et politique d'investissement » recourir à des opérations sur dérivés. Ce faisant, les chances accrues de gain vont de pair avec un risque de perte plus élevé. L'utilisation de dérivés aux fins de se protéger contre les pertes peut également réduire les chances du fonds d'engranger des gains.
- Risque de dépositaire: La garde des actifs notamment à l'étranger peut être liée au risque de perte pouvant résulter d'une insolvabilité, du non-respect de l'obligation de diligence ou d'un comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.
- Risques opérationnels: le fonds peut être victime d'escroquerie ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes dues à des malentendus ou à des erreurs commises par le personnel de la société d'investissement ou par des tiers externes ou subir un préjudice occasionné par des événements extérieurs tels que par exemple des catastrophes naturelles.

Frais

Frais ponctuels avant et après investissement:

Frais d'entrée et de sortie: 5,00% (actuellement 0,00%) / 0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants: 1,26%

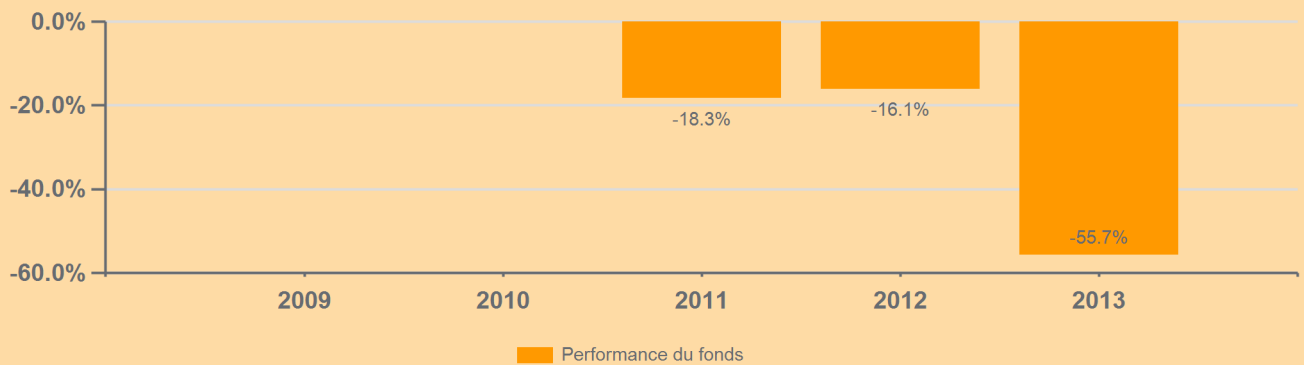
Frais pris en charge par le fonds dans certaines circonstances:

Commissions de performance du fonds: 15% au maximum du rendement généré par le Fonds au cours de l'exercice comptable dépassant la valeur de référence (FTSE® Gold Mines Index (EUR)). Il s'élevait pour l'exercice écoulé à 0,00%. Pour de plus amples informations, se reporter à la rubrique intitulée «Commission de gestion et frais divers» du prospectus de vente.

Les commissions et autres frais servent à financer les frais de gestion courante et de garde de l'actif du fonds ainsi que les frais de commercialisation des parts du fonds. Ces frais réduisent les opportunités de rendement qui se présentent à l'investisseur.

Le droit d'entrée / de sortie indiqué ici est un montant maximum. Il peut être le cas échéant moins élevé. Vous pouvez interroger votre distributeur pour lui demander le taux effectif qui vous serait appliqué.

Les frais courants mentionnés ici ont été supportés au cours du dernier exercice du fonds, qui a été clôturé en juin 2013. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas de rémunération liée à la réussite ni les frais occasionnés pour l'acquisition ou l'aliénation d'éléments d'actifs (frais de transaction). Le rapport annuel pour chaque exercice contient des précisions concernant les frais réellement comptés. Davantage d'informations sur les frais peuvent être consultées sous la rubrique « Commission de gestion et frais divers » du prospectus de vente.

Performances passées


Les performances du passé ne constituent en aucun cas une garantie concernant les performances futures.

L'ensemble des frais et des commissions, à l'exception du droit d'entrée, ont été déduits lors du calcul.

Le fonds a été lancé le 01.07.2008. Cette catégorie de parts a été lancée le 01.10.2010.

La performance historique a été calculée en Euro.

Informations pratiques

UBS Deutschland AG est la banque dépositaire du fonds.

Le prospectus de vente* et les rapports annuels* peuvent être demandés gratuitement auprès d'Universal-Investment-GmbH, Am Hauptbahnhof 18, 60329 Francfort-sur-le-Main. Vous trouverez les prix actuels des parts ainsi que des informations complémentaires sur le fonds et le cas échéant sur les autres catégories de parts du fonds sur notre site internet à l'adresse www.universal-investment.de/Publikumsfonds/Fonds-Selektor. (*Disponible en anglais et en allemand.)

Le fonds est soumis à loi allemande régissant les impôts sur les investissements. Cela peut avoir un impact sur la façon dont vous serez imposé en rapport avec vos revenus provenant du fonds.

La responsabilité de la société d'investissement Universal-Investment-Gesellschaft mbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en Allemagne et réglementé par l'Office fédéral allemand de surveillance du secteur financier (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht - BaFin).

FTSE® est une marque déposée de FTSE Group.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11.02.2014.